



RENCONTRE EMPLOYEURS - FIPHFP

PRESENTATION ET ECHANGE SUR LES
NOUVEAUTES DU CATALOGUE DES
INTERVENTIONS

4 NOVEMBRE 2021



Introduction : le mot du FIPHFP

Marc GUERRIER DE DUMAST



Actualités du Handi-Pacte Occitanie

Programmation 2021

Octobre & Novembre 2021 :



04/11/21 - 13h30 à 17h Réunion des référents handicap

Les nouveautés apportées par le nouveau catalogue des interventions du FIPHFP

09/11/21 - 9h30 à 12h00 Club DRH

La place et le rôle du médecin du travail / de prévention dans le dispositif handicap

16/11/21 - 10h00 à 16h Club des conventionnés

Journée de travail des CDG

Décembre 2021 à Février 2022 :



16/12/21 - 11h à 12h30 Cycle de webinaire du Handi-Pacte Occitanie

Commande publique : quels outils dans une démarche inclusive ?

01/02/22 - 9h30 à 12h30 Réunion des référents handicap

Accompagner les agents en arrêt long et réussir leur retour à l'emploi

10/02/22 - 9h30 à 11h Cycle de webinaire du Handi-Pacte Occitanie

L'évolution du rôle du référent handicap : la place et le rôle du référent dans le dispositif handicap

Février (date à déterminer) - 10h00 à 16h00 Séminaire Annuel

Inscription sur le site du Handi-Pacte Occitanie
<https://www.handipacte-occitanie.org/>





Présentation du nouveau système d'information à destination des employeurs



Objectifs de la rencontre & ordre du jour

Objectifs :



Présenter le **nouveau catalogue des interventions** qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2022

Objectifs et enjeux de cette actualisation, nouvelles aides, aides supprimées ou ajustées, montants applicables...



Echanges de pratiques entre employeurs sur les modalités de mise en œuvre de certaines aides et **réponses apportées par le FIPHFP**

Première partie :



1/ Les principes d'intervention du FIPHFP et de mobilisation du catalogue des interventions *30 min*

- 1.1 Présentation de la plateforme des aides du FIPHFP
- 1.2 Les principes d'intervention du FIPHFP
- 1.3 Les montants mobilisables sur la plateforme du FIPHFP
- 1.4 Les modalités de saisine du FIPHFP (et notamment Pep's)

Deuxième partie :



2/ Les modifications apportées au catalogue des interventions *45 min*

- 2.1 Présentation de la refonte du catalogue des interventions (convergence des aides Agefiph/FIPHFP, groupes de travail des aides, propositions en cours de validation par le Comité National, évolutions législatives...)
- 2.2 Nouveautés apportées par le catalogue en 2021 (avril / octobre)
- 2.3 Nouvelles aides entrant en vigueur au 1er janvier 2022 (date encore non officielle)
- 2.4 Un calendrier évolutif lié à la poursuite des travaux FIPHFP / Agefiph

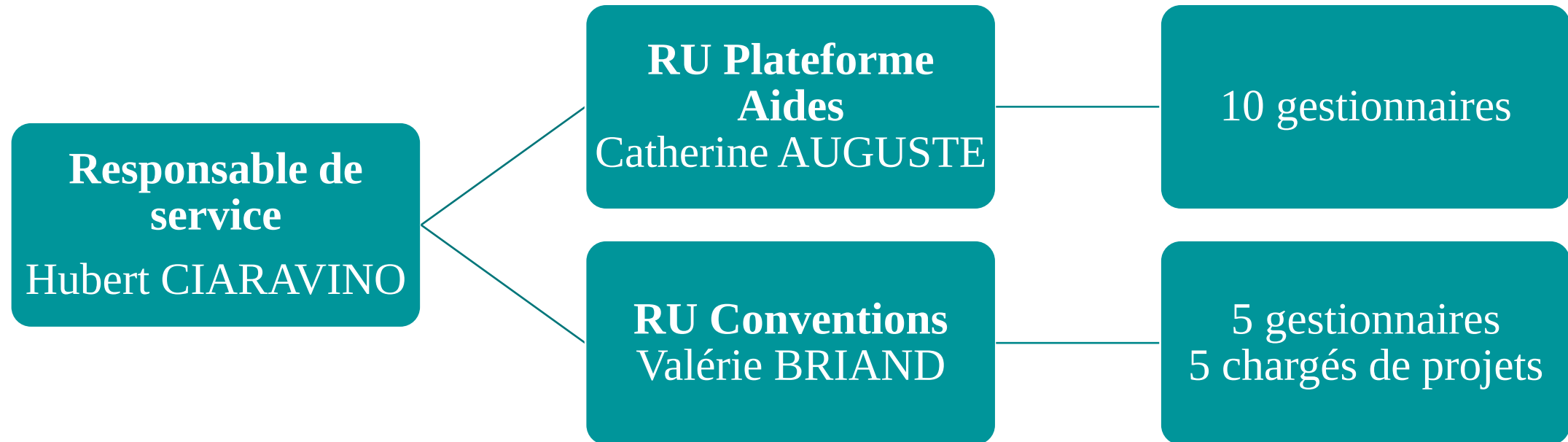
Troisième partie :

3/ Temps d'échange entre les employeurs publics et le FIPHFP *1 heure*



1/ Les principes d'intervention du FIPHFP et de mobilisation du catalogue des interventions

La plateforme des aides du FIPHFP

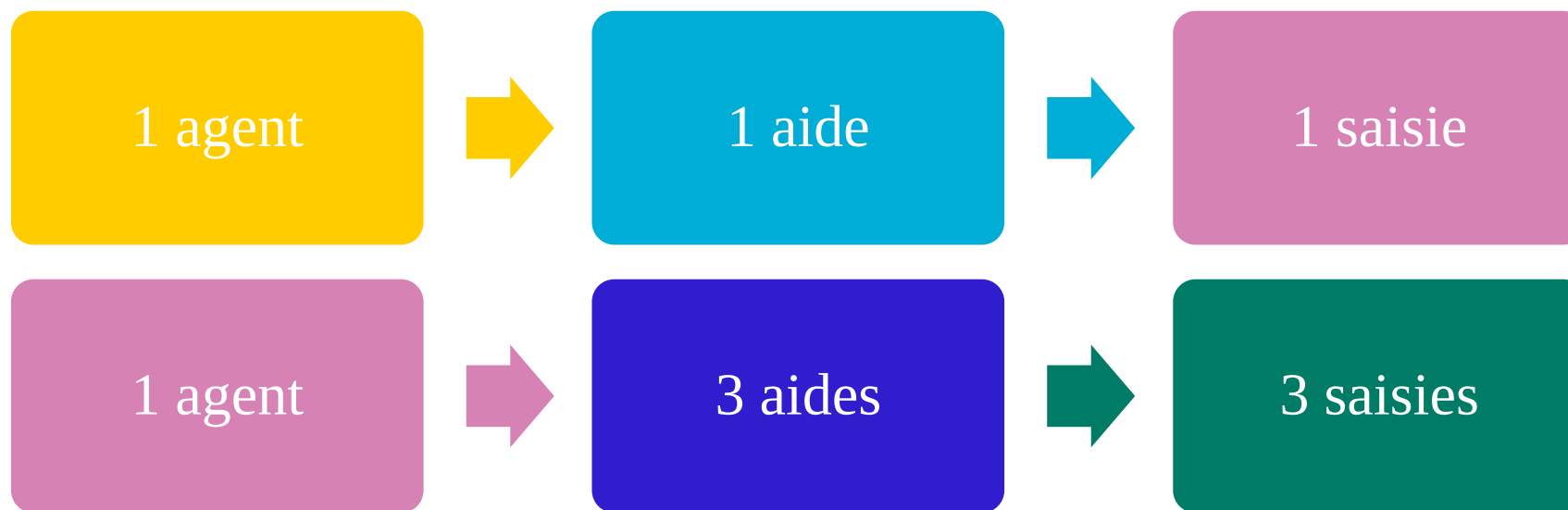




La plateforme des aides du FIPHFP

- Une **nouvelle plateforme** à votre disposition : **PEP'S**
Accessible à l'adresse suivante : <http://www.fiphfp.fr/Services-en-ligne>

- Le **principe** :





Les principes d'intervention du FIPHFP

Cas par cas

Droit de refus

Complémentarité
au droit commun

FIPHFP –
Dernier payeur

Notion de reste à
charge

Notion de
surcoût

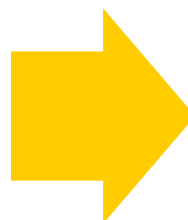
Montant plancher
de 200€

Notion de
compensation

Les montants mobilisables sur la plateforme



Les montants mobilisables sont ceux décrits dans le catalogue des interventions et dans le respect des principes d'intervention du FIPHFP



Depuis le 1^{er} juillet 2017, l'employeur ne peut solliciter plus de 40 000 € **par année civile**



Les employeurs disposant d'une convention ne sont pas concernés par cette règle

En cas de questionnement

En cas de question, vous pouvez solliciter la « **relation client** » via le formulaire contact dédié :

<http://www.fiphfp.fr/Contact#:~:text=Employeur%20pour%20toute%20question%2C%20n,France%20%2D%2075914%20Paris%20Cedex%2013>.

Le FIPHP Espace employeur Au service des personnes Obligations Handi-Pacte Rechercher

Accueil / Contact

Contact



Vous êtes un employeur, une personne en situation de handicap ou un professionnel de l'insertion, ce formulaire vous permet de contacter le FIPHP, qui vous répondra dans les meilleurs délais.

Employeur pour toute question, n'hésitez pas à adresser vos courriers à l'adresse suivante : Etablissement public FIPHP - 12 avenue Pierre-Mendes France - 75914 Paris Cedex 13.

Les champs précédés de * sont obligatoires
Protection contre les mails abusifs par le service Google reCAPTCHA [confidentialité \(nouvelle fenêtre\)](#) - [conditions \(nouvelle fenêtre\)](#)

* Prénom :

* Nom :

* Courriel (exemple : pseudo@exemple.com) :

Téléphone (exemple : 00 00 00 00 00) :

Fonction / service :

SIRET (14 chiffres exemple: 12356894100056 [SIREN : 123 568 941 / NIC : 000 56]) :

Les modalités de saisine du FIPHFP



Le FIPHFP Espace employeur Au service des personnes Obligations Handi-Pacte Rechercher

Accueil / Services en ligne

Services en ligne

Vous êtes un employeur public

L'accès à la plateforme PePs vous permet de :

- Faire la déclaration annuelle
- Simuler et consulter le montant de la contribution annuelle
- Consulter votre compte et les références bancaires du Fonds
- Saisir les chiffres clés de votre organisme

Pour accéder à cette plateforme, munissez-vous de vos identifiants et allez sur le [site de la Caisse des dépôts](#)

Cliquez sur ce lien

Ce site utilise des cookies nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience et des cookies de modules sociaux. En poursuivant votre navigation sans modifier vos paramètres, vous consentez à l'utilisation de cookies. [Informations sur les données personnelles](#)

Accepter les cookies

Les modalités de saisine du FIPHFP

Accéder à la
**Plateforme
Employeurs Publics**

Se connecter

Tous les champs sont requis

 Votre plateforme employeur évolue. Si vous vous y connectez pour la première fois, veuillez [réinitialiser votre mot de passe](#)

Identifiant

[Identifiant oublié ?](#)

TFI001093

Identifiant unique à 9 caractères fourni lors de l'inscription

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

•••••••••



Me connecter

Établissement pas encore inscrit ? [Inscrire un établissement](#)

Les modalités de saisine du FIPHFP



The screenshot displays the FIPHFP portal interface. At the top left, the logo for 'Caisse des Dépôts GROUPE' and 'peps' is visible. Below this, a red bar contains the text 'NOM DE L'EMPLOYEUR'. The main navigation menu on the left lists several options: 'Tableau de bord', 'Thématiques', 'Carrière', 'Droits à pension', 'Cotisations', 'Déclarations', and 'Subventions / aides'. The 'Subventions / aides' option is highlighted with a green arrow. The main content area shows the breadcrumb 'Tableau de bord > Subventions / aides' and the title 'Subventions / aides'. Below this, a card titled 'Demande FIPHFP' with a star icon contains the text 'Demande et suivi des aides.' and a blue 'Accéder' button, which is also pointed to by a green arrow.

Caisse des Dépôts GROUPE **peps**

NOM DE L'EMPLOYEUR

[Tableau de bord](#) > [Subventions / aides](#)

Subventions / aides

Demande FIPHFP ☆

Demande et suivi des aides.

[Accéder](#)

Thématiques

- Carrière
- Droits à pension
- Cotisations
- Déclarations
- Subventions / aides**

Les modalités de saisine du FIPHFP



Demande FIPHFP

Suivi en date du 17 mars 2021

Identité de l'établissement demandeur

N° BCR : 01B

N° Contrat :

N° SIRET :

Nom employeur :

Adresse employeur :

Choix

☒ Aide

☐ Accessibilité

Liste des demandes

Référence	Correspondant	Statut	Date de mise à jour
01B, 101321	M TEST	Demande reçue	17/03/2021
01B, 144512	M TEST test	Demande à valider employeur	08/03/2021
01B, 132733	Mme SOLEIL	Demande à valider employeur	17/03/2021
01B, 134209	Mme TEST ANNULER DA	Demande reçue	17/03/2021
01B, 145210	Mme TEST IHM PJ	Demande à valider employeur	17/03/2021
01B, 162557	Mme tester sans rajouter de pièce complémentaire	Demande à valider employeur	17/03/2021
01B, 162946	Mme tester sans rajouter de pièce complémentaire	Demande reçue	17/03/2021

1

Les modalités de saisine du FIPHFP



← Retour

Gestion du FIPHFP

Suivi des demandes

Accessibilité numérique et écoles de
la Fonction Publique

Demande d'aide

Documents



ATTENTION

Avant de procéder à une demande d'aide, vérifiez :

- Les conditions d'éligibilité pour en bénéficier
- Que vous disposez de l'ensemble des pièces justificatives obligatoires.

Toutes ces informations sont disponibles sur le catalogue des interventions : <http://www.fiphfp.fr/Au-service-des-employeurs/Interventions-du-FIPHFP>. Les dossiers incomplets seront annulés.

[Continuer]

Cliquer sur le bouton
[Continuer]

Les modalités de saisine du FIPHFP

Demande FIPHFP



Demande référ: 149210317164948 en date du 17 mars 2021

Données demandeur

Identité de l'établissement demandeur

N° BCR :		Nom employeur :	
N° Contrat :		Adresse employeur :	
N° SIRET :	52	Montant demandé :	

Dossier suivi par

Pays de l'adresse * : ☒ France ☐ Etranger

Adresse * : Mme (civilité) *

FHA RPA (nom et prénom) *

(complément d'identification ex: chez M...)

(résidence, bâtiment, escalier, appartement)

94 rue du test (numéro et libellé de la voie) *

(lieu-dit, boîte postale)

33000 (code postal) *

Bordeaux (commune) *

Fonction :

Téléphone * : 33 06 06 06 06 06

Courriel * :

Confirmation courriel * :

Information concernant l'établissement demandeur

Effectif total rémunéré par votre établissement au 1^{er} janvier 2020 (ETR) * : 1 000,00

[Page suivante]

Remplir les
champs
obligatoires
marqués d'une
étoile puis
cliquer sur
[Page suivante]

Les modalités de saisine du FIPHFP

Demande FIPHFP

Demande référencé 9210317164948 en date du 17 mars 2021



Données demandeur

Aide

Aide

Montant aide demandée

Type de dispositif envisagé

Aucune aide pour cette demande

Validation

Ajouter une aide

* Champs obligatoires

Cliquer sur Ajouter une aide

Les modalités de saisine du FIPHFP

Demande FIPHFP

Demande référencée 0317164948 en date du 17 mars 2021

Données demandeur

Aide

Descriptif de l'aide :

Montant de l'aide demandée : *1500 €

Nombre de bénéficiaires concernés par cette aide : *1

Aide demandée : *Aide au déménagement

Descriptif de l'aide envisagée : *FHA RPA

Statut du bénéficiaire de l'aide : *Fonctionnaire

Qualité du bénéficiaire : *BOE

[Annuler]

[Page suivante]

* Champs obligatoires

La liste correspond aux intitulés des fiches du catalogue

Remplir le descriptif de l'aide avec tous les champs obligatoires. Puis cliquer sur [Page suivante]

Les modalités de saisine du FIPHFP



peps interne
Caisse des Dépôts
COMMUNE QUINT FONSEGRIVES

Contact Notifications

Demande FIPHFP

Demande référencée 01AJN816210412122852 en date du 12 avril 2021

Données demandeur Aide

Descriptif de l'aide :

Montant de l'aide demandée : * € Nombre de bénéficiaires concernés par cette aide : *

Aide demandée : * **Abonnement plateforme milieu protégé**

Descriptif de l'aide envisagée : *

Statut du bénéficiaire de l'aide : *

Qualité du bénéficiaire : *

[Annuler]

* Champs obligatoires

- Abonnement plateforme milieu protégé
- Accompagnement socio-pédagogique (apprenti, pacte, CUI-CAE, PEC-AE)
- Aide au déménagement
- Aide financière pour l'apprenti
- Aménagement de l'environnement de travail
- Aménagement du véhicule personnel
- Autres Prothèses et orthèses
- Auxiliaire de vie personnelle
- Auxiliaire de vie professionnelle
- Décret de compétence professionnelle
- Chèques emploi service, chèques vacances
- Codeur, transcrivateur et visio-interprétation en LSF
- Communication/Information/Sensibilisation des collaborateurs
- Compensation du handicap : remboursement de la rémunération
- Dispositif d'accompagnement : Accompagnement externe sur le lieu de travail
- Dispositif d'accompagnement : Evaluation des capacités professionnelles
- Dispositif d'accompagnement : Soutien médico-psychologique
- Etude ergonomique de poste
- Fauteuil roulant
- Formation à la fonction de tuteur
- Formation de reclassement ou de reconversion professionnelle
- Formation des collaborateurs en charge d'accompagner la pers. handicapée
- Formation destinée à compenser le handicap
- Frais de formation d'un apprenti
- Frais et surcoût des actions de formation continue
- Indemnité d'apprentissage
- Indemnité de stage (stagiaire école)
- Interprète en langue des signes
- Prime à la signature d'un CDD (pacte, CUI-CAE, PEC-AE)
- Prime à la titularisation (pacte, CUI-CAE, PEC-AE)



ATTENTION AU CHOIX DE
L'AIDE SOLLICITEE

Les modalités de saisine du FIPHFP

Demande FIPHFP ?

Demande référencée (01141549 en date du 1 avril 2021)

 Toutes les pièces justificatives doivent être déposées avant de continuer.

Procédures :

Toutes les demandes sont traitées sur factures.
Seules les demandes d'un montant supérieur à 1200 € peuvent faire l'objet d'un traitement préalable sur devis.
Une fois votre dossier validé, vous recevrez un accusé réception de dépôt de demande d'aide FIPHFP.

Financements :

Montant de l'aide demandée : 1 200,00 €

Pièces justificatives obligatoires :

Attestation de l'employeur justifiant le déménagement

Parcourir... ✖

Statut agent : Contrat de travail, fiche de paie, dernier échelon, certifiant le rattachement à l'employeur

Parcourir... ✖

Copie de la facture (acquittée ou mandatée) ou Devis ou offre retenue

Parcourir... ✖

Justificatif d'éligibilité (RQTH, certificat inaptitude ou aptitude, PV de reclassement, voir tableau de justificatifs)

Parcourir... ✖

Relevé d'identité bancaire de l'employeur

Parcourir... ✖

[\[Page précédente \]](#) [\[Annuler \]](#) [\[Page suivante \]](#)

* Champs obligatoires



VOUS NE POUVEZ PAS
PASSER A LA PAGE
SUIVANTE TANT QUE
TOUTES LES PIECES
N'ONT PAS ÉTÉ
TELECHARGEES

De plus, les pièces ne peuvent
plus être lues une fois
transmises. En revanche, le
FIPHFP y accède

Les modalités de saisine du FIPHFP



Demande FIPHFP



Demande référencée 0317164948 en date du 17 mars 2021

Données demandeur

Aide

Aide

Montant aide demandée

1 500,00€

Type de dispositif envisagé

Aide au déménagement



Validation

Valider l'aide

* Champs obligatoires

Cliquer sur le bouton
[Valider l'aide].

Les modalités de saisine du FIPHFP

Cocher la case « Je certifie l'authenticité des pièces justificatives déposées. ».

Puis, cliquer sur le bouton [Envoyer ma demande].

Cliquer sur OK

Demande FIPHFP [imprimer]

Demande référencée 01 4948 en date du 17 mars 2021

Synthèse de la demande Données demandeur Aide Références de paiement

Identité de l'établissement demandeur

N° BCR : 011 Nom employeur :
N° Contrat : Adresse employeur :
N° SIRET :
Nom du correspondant : Courriel du correspondant : nancy.hesse-e@caissedesdepots.fr

Références bancaires

Mode de règlement :
Références bancaires :
Intitulé du compte :
Désignation établissement :
Agence :
Adresse :

Liste des aides Montant total : 1 500,00 €

N°	Montant Aide demandée	Type de dispositif envisagé
1	1 500,00€	Aide au déménagement

☒ Je certifie l'authenticité des pièces justificatives déposées. *

Validation de la demande

Envoyer ma demande Annuler ma demande

* Champs obligatoires



Les modalités de saisine du FIPHFP

Suite à la réception d'un courrier du FIPHFP, il est également possible de **déposer des pièces complémentaires**, en cas :

- De demande de pièces complémentaires,
- De demande de facture suite à accord sur devis

Dans ces cas, le dépôt se fait **uniquement sur PEP'S** !

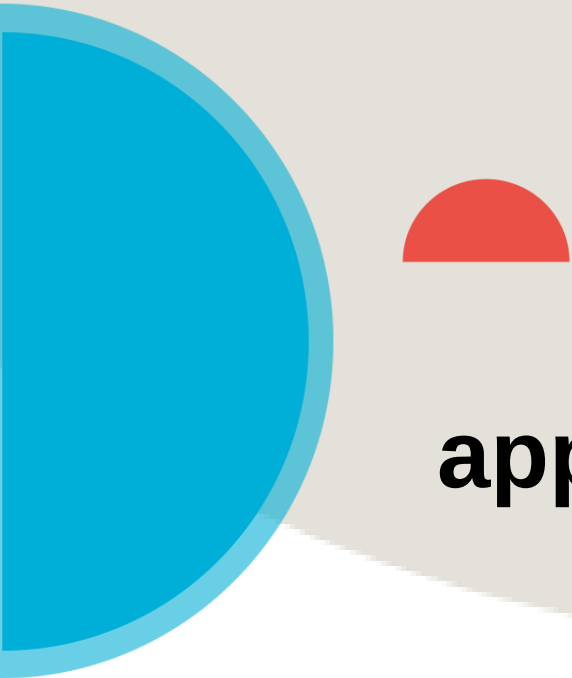
Les modalités de saisine du FIPHFP



Vos questions ?

Vos remarques ?





2/ Les modifications apportées au catalogue des interventions

Présentation de la refonte du catalogue des interventions



Des **actualisations régulières** du catalogue des interventions liées à un **contexte** mouvant :

Un processus
global de
simplification

Convergence des
aides FIPHFP /
Agefiph

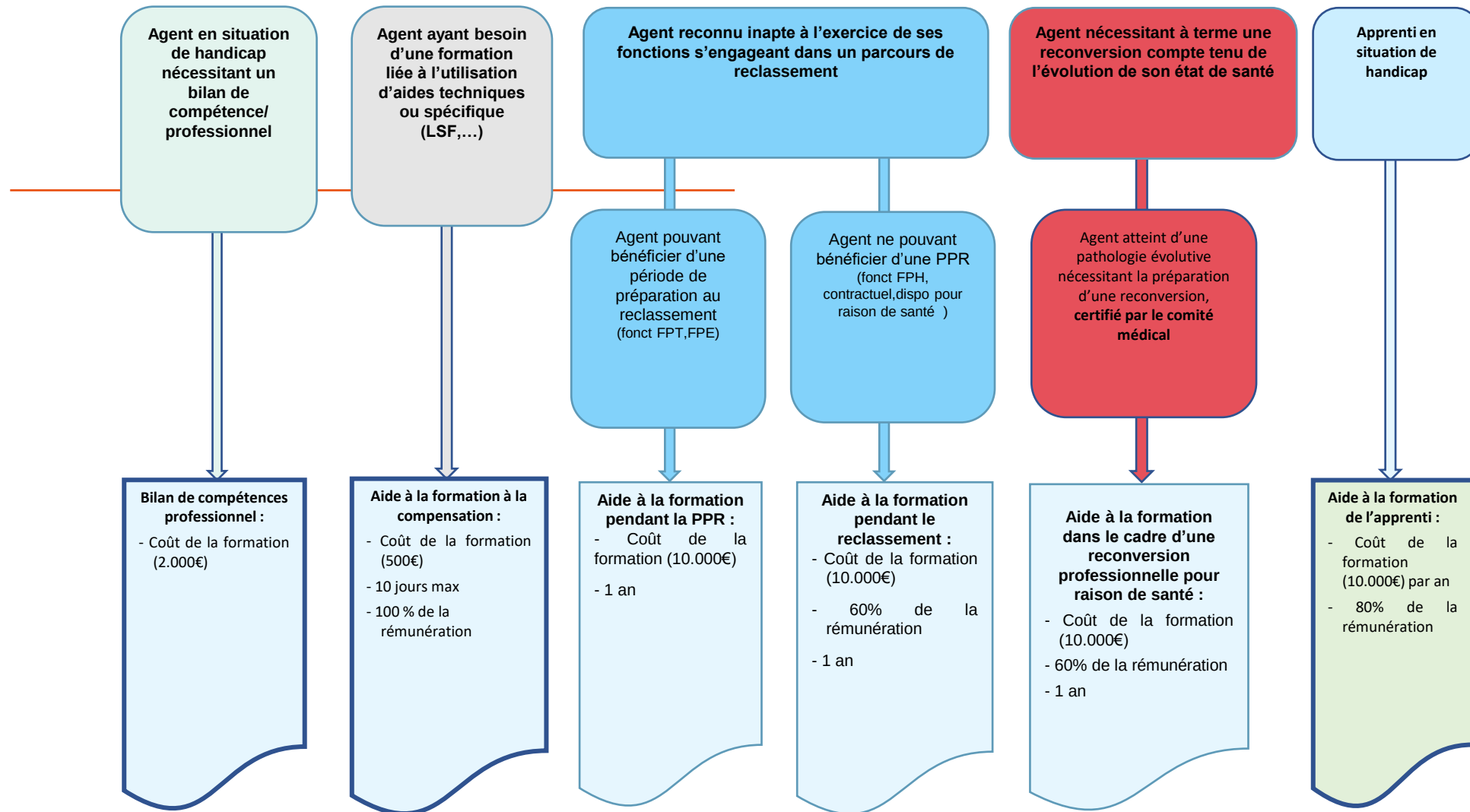
Groupes de travail
des aides internes
au FIPHFP

Validations en
cours par le Comité
National

Les évolutions
législatives
(réforme de la santé
au travail, PPR...)

Des enjeux propres
aux MDPH

Les nouveautés apportées par le catalogue en 2021



Frais et surcoûts :

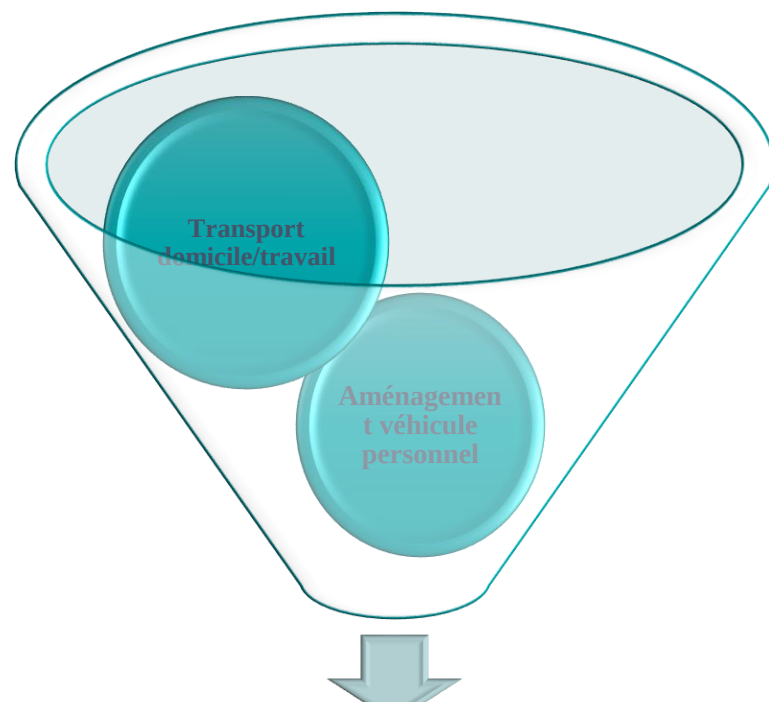
- Les surcoûts des frais de déplacement et d'hébergement spécifiques (transport spécifique, frais relatifs à un lieu de stage spécifique, hébergement spécifique) dans la limite des barèmes prévus par la réglementation applicable aux fonctionnaires civils de l'état (ne s'applique pas à la PPR)
- Les surcoûts pédagogiques de la formation.
- dans la limite de 150 € par jour tout compris (hébergement, déplacement).

- 1 an

Les nouvelles aides entrant en vigueur au 1er janvier 2022



Information présente dans le catalogue du 16/04/2021 pour mise en place au 1^{er} janvier 2022



Aide aux déplacements en compensation du handicap

Aide permettant de financer les frais de déplacement de la personne pour ses trajets domicile/lieu de travail

(équipements adaptés installés sur un véhicule personnel, frais transport en taxi, transport adapté, en VTC, service interne de transport, co-voiturage interne)

Plafond annuel : 11.400€

Montant maximum jour : 50€

Les nouvelles aides entrant en vigueur au 1er janvier 2022

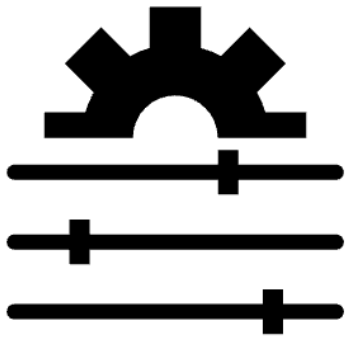


Transport adapté dans le cadre des activités professionnelles



Faire une demande dans le cadre de la fiche « aménagement de la situation de travail »

Un calendrier évolutif lié à la poursuite des travaux FIPHFP / Agefiph



Quelques **évolutions** en cours à prévoir au cours de l'année **2022**...



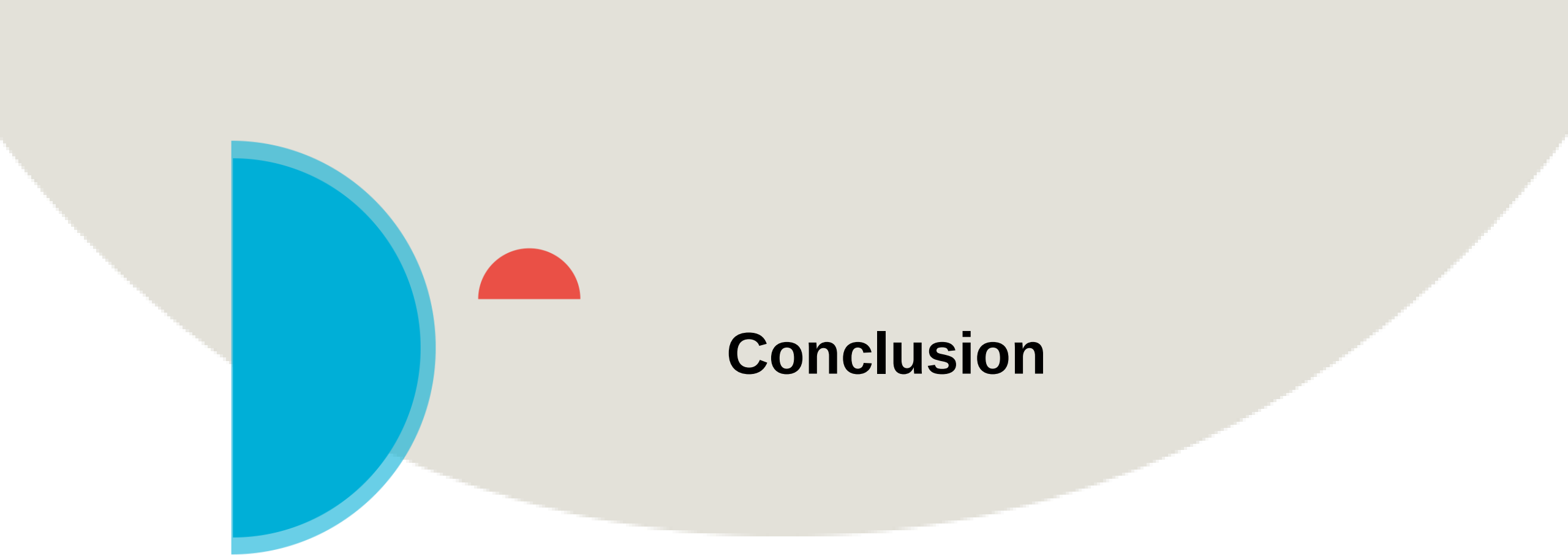
3/ Temps d'échange entre les employeurs publics et le FIPHFP

Temps d'échange entre les employeurs publics et le FIPHFP

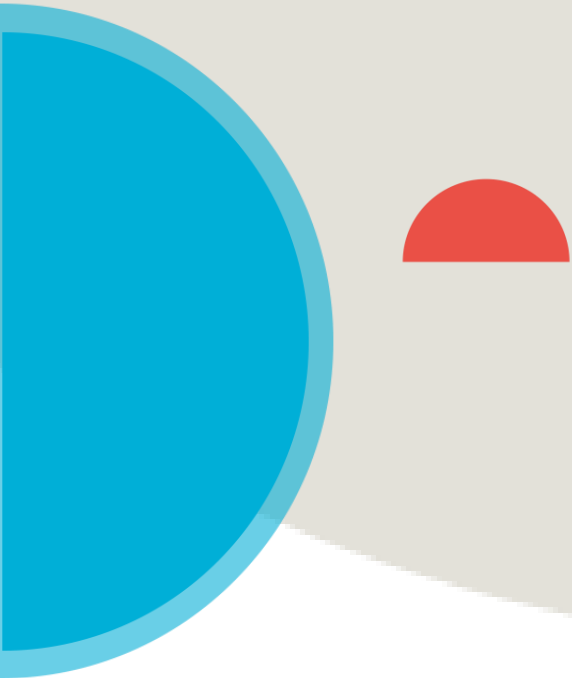


Vos questions !





Conclusion

A stylized face graphic composed of a large blue semi-circle on the left, a small red semi-circle in the center, and a light gray semi-circle on the right.

**Merci pour votre
participation !**

Vos contacts



L'équipe Handi-Pacte
Fonction Publique Occitanie
Mail : pacte.occitanie@amnyos.com
Site : www.handipacte-occitanie.org

Les pilotes du Handi-Pacte :

Marc GUERRIER DE DUMAST

Délégué territorial handicap FIPHFP Occitanie
Marc.guerrierdedumast@caissedesdepots.fr
Tél. : 05 62 73 61 36

Clémence WEGSCHEIDER

Directrice de la plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines
clemence.wegscheider@occitanie.gouv.fr

L'équipe d'animation :

Anne-Sophie FRAGNOL

Anne-sophie.frag nol@amnyos.com
Tél. : 06 28 51 64 07

Cyril BART

cyril.bart@com-unedifference.com
06 19 73 02 63

Pierre JOLIDON

pierre.jolidon@amnyos.com
Tél. : 07 76 96 20 54